

2313 – Roissy, le 11 avril 2023.

Après plus de deux mois de lutte, les chiffres de la mobilisation à Paris mais aussi dans la France des sous-préfectures restent massifs. Le 6 avril a encore témoigné de la détermination du mouvement social. Incontestablement, il pourrait être plus important tant le mécontentement reste vif.

Une très large partie des salariés et citoyens de notre pays rejette la résignation et continue à se mobiliser.

**N'hésitez pas à rejoindre les cortèges !**

La grève et la manifestation par procuration limitent l'efficacité du mouvement ! Cela fait peser sur les mêmes le poids d'un combat qui pourrait être déjà gagné si tous les contestataires se mobilisaient.

Le 14 avril, le conseil constitutionnel rendra sa décision sur la légalité des véhicules législatifs utilisés ou encore sur la constitutionnalité des articles passés par le 49.3. De loin, il pourrait apparaître que « les sages » soient purement concernés par le droit et rien que le droit. Mais la politique n'est jamais loin quand les juges sont issus ou nommés par le monde politique.

## L'INTERSYNDICALE APPELE LE 13 ET 14 AVRIL À LA GRÈVE ET LA MANIFESTATION



Rappelons au conseil constitutionnel, et à tout le pays, l'opposition du monde du travail au report de l'âge du départ en retraite.

Le syndicat Général Force Ouvrière d'Air France appelle tous les salariés à la grève et à rejoindre les manifestations.

Christophe Malloggi  
Secrétaire général

**Un préavis FO Air France couvre les salariés souhaitant faire grève hors des jours d'appel de l'intersyndicale**

**\* Pour les salariés soumis à la loi Diard, pensez à vous déclarer 48h avant votre heure de début de grève.**